



# Evolutions d'un système fourrager au cours du projet : l'exemple du GAEC du Rodier

Les Prairies à Flore variée CAPFLOR® ont été introduites sur l'exploitation, pour maximiser le pâturage. Quel a été le résultat ?

## Mise en place du pâturage tournant

### La conduite du pâturage avant 2017 et les problématiques rencontrées :

Le pâturage était alors géré au fil, ce qui entraînait un temps de travail quotidien pour déplacer la clôture. Les génisses pâturaient systématiquement après les laitières, le temps de présence sur les parcelles pouvait ainsi s'approcher de la semaine et du surpâturage était observé.

La ration contenait du maïs ensilage et nécessitait une mélangeuse 365 jours/an.

Les exploitants constataient un manque d'herbe disponible en été.

La part d'herbe pâturée dans la ration n'excédait pas 25 %/an.

Au cours de l'hiver 2016, une formation a été proposée aux agriculteurs du projet QualiPrat : « Mettre en place un pâturage tournant à base de PFV ». Un des objectifs, était d'établir sa sole de pâture et dimensionner ses paddocks.

Le GAEC du Rodier ayant pour objectif de diminuer, puis d'arrêter le maïs ensilage, l'optimisation du pâturage apparaissait comme un enjeu majeur.

### La stratégie retenue au terme de la formation

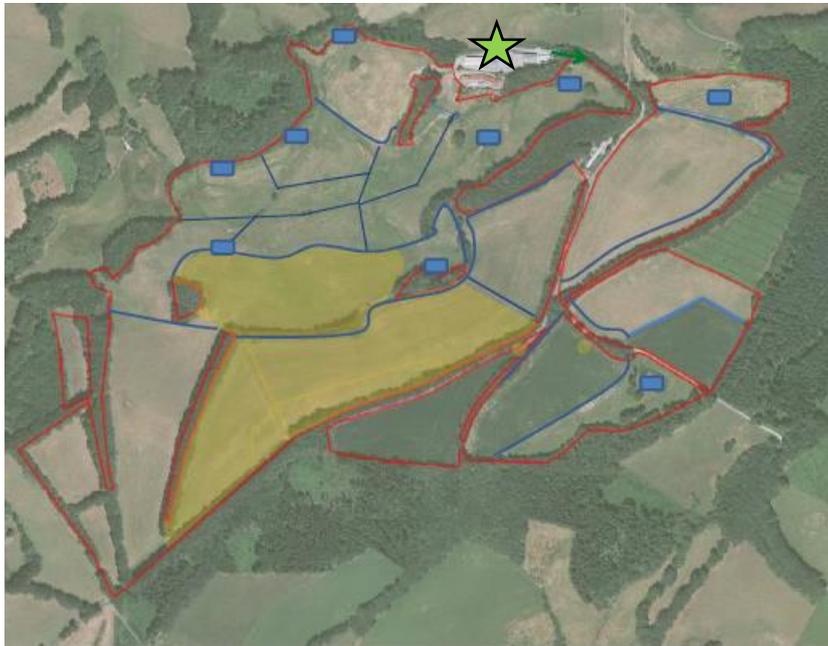
Un dimensionnement a été calculé à partir de l'estimation de la productivité des différents couverts.

	Nombre d'ha	Chargement possible
PT	46,7 ha à 9 TMS/ha	4 UGB/ha
PP	35,8 ha à 3 TMS/ha	1,5 UGB/ha

Il a été choisi de dissocier la sole de pâture des génisses (15 UGB) et des vaches laitières (52 UGB), en fonction des couverts et de partir sur un temps de séjour de 3 jours pour les laitières et 7 jours pour les génisses.

	Nb UGB	Nb ha printemps	Nb ha été	Tps de séjour	Nb paddocks	Ha /paddocks printemps	Ha/paddocks été
VL	52.3 UGB	21 ha PT	39 ha PT	3 j	7	3 ha	5 ha
Génisses	15 UGB	10 ha PP	20 ha PP	7 j	4	2.5 ha	5 ha

## Mise en place du parcellaire



### Parcellaire en 2017 :

Les parcelles sont groupées et proches des bâtiments (siège de l'exploitation = étoile verte). Les points d'eau notés en bleu sont des points d'eau naturels.

### Parcellaire en 2019 :

Dès 2018, les paddocks ont été re-divisés.

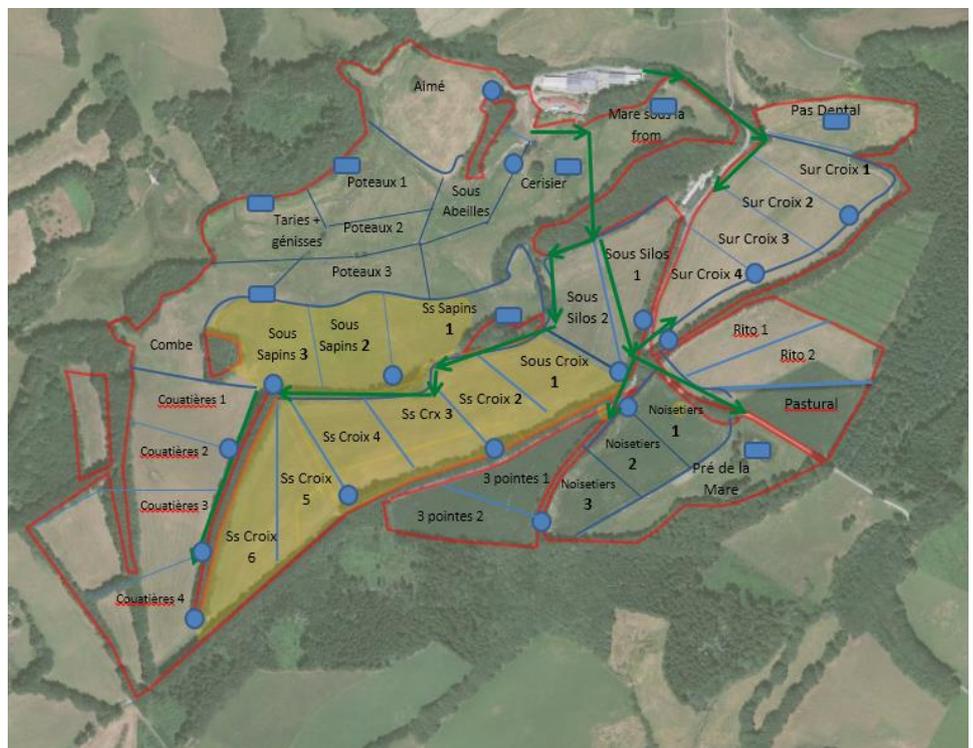
Un aménagement de passages (en vert sur la photo) et de points d'eau (ronds bleus = bacs) a été réalisé au printemps 2018.

#### Aménagement Paddocks :

- **Clôtures** (piquets plastiques + fil + isolateurs...) : **1 800 €** pour 28 ha (soit 64 €/ha)

- **Abreuvement** : **6 000 €** pour 2 800 m et 15 points d'eau, soit : 430 € / point d'eau (1 bac / 2 paddock quand c'est possible)

Réalisation à 90 % entre le 1<sup>er</sup> Avril et le 15 juillet.



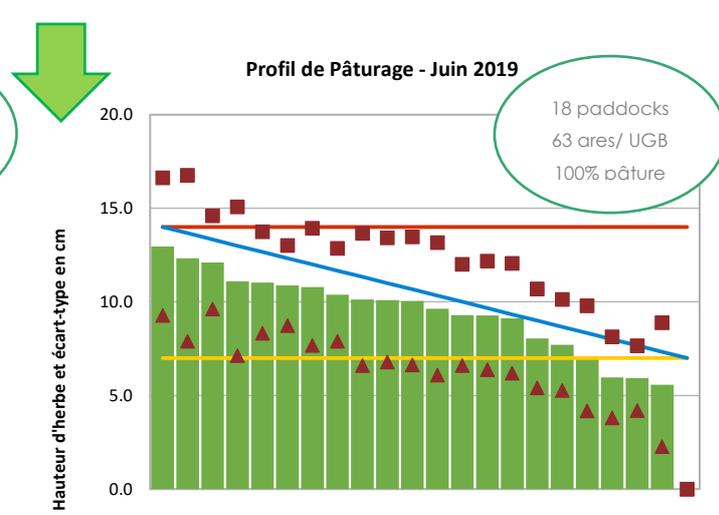
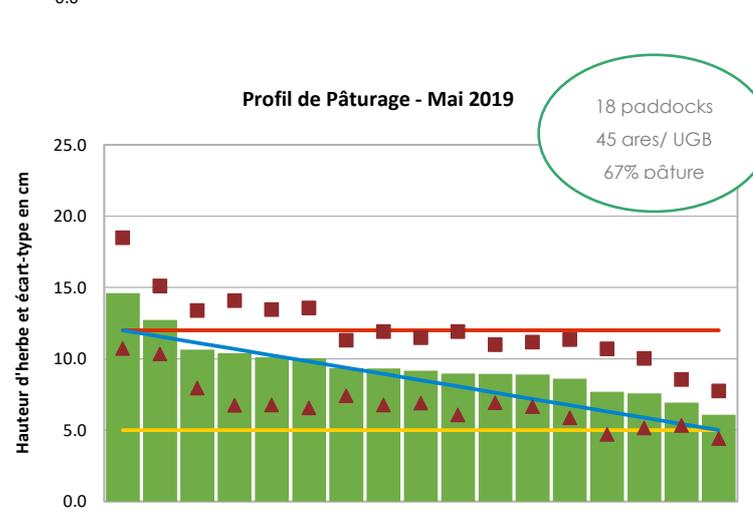
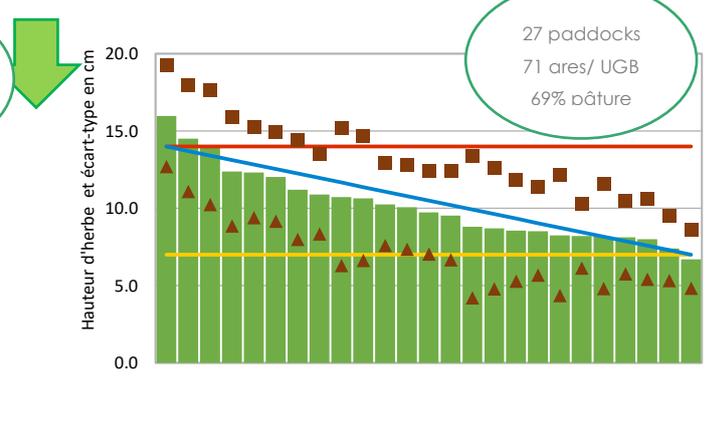
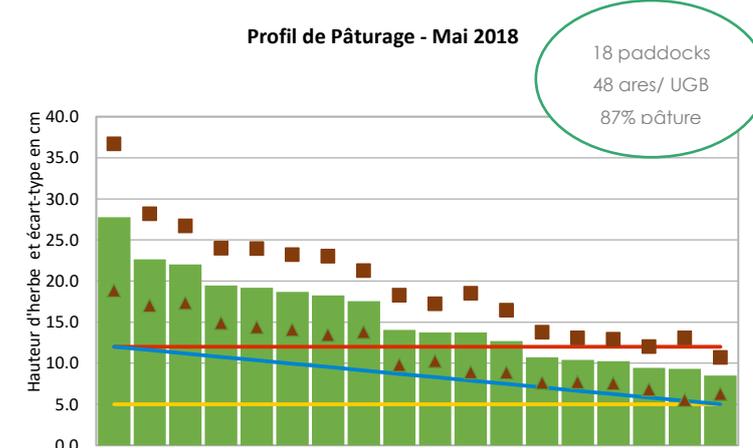
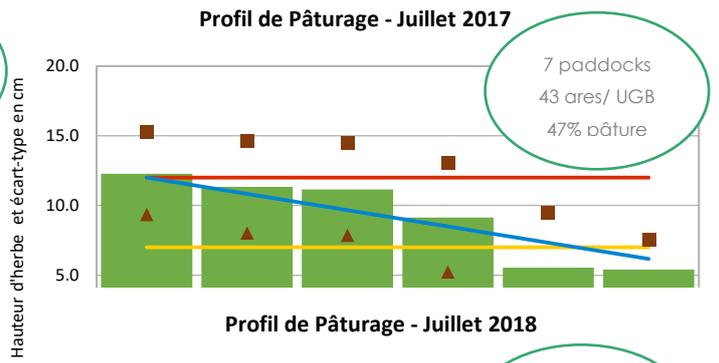
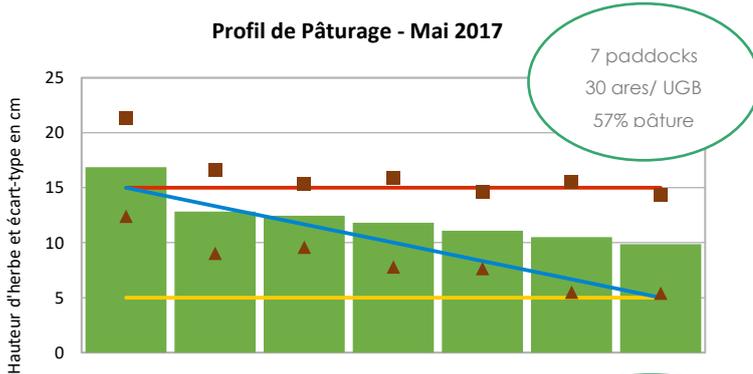
Temps de mise en place : 1h/ha pour les clôtures et 1 à 2 h/ 100 m pour l'abreuvement (enterrement des tuyaux et pose du bac). 3 km de tuyaux ont été installés.

### Evolution des profils de pâturage

En 2017, les profils de pâturage sont conformes aux objectifs, mais le taux d'herbe pâturée dans la ration est faible (57 % en mai et 47 % en juillet).

■ Hauteur d'herbe par paddock en cm  
 — Hauteur d'herbe maxi (12 cm au printemps et 14 cm en été)

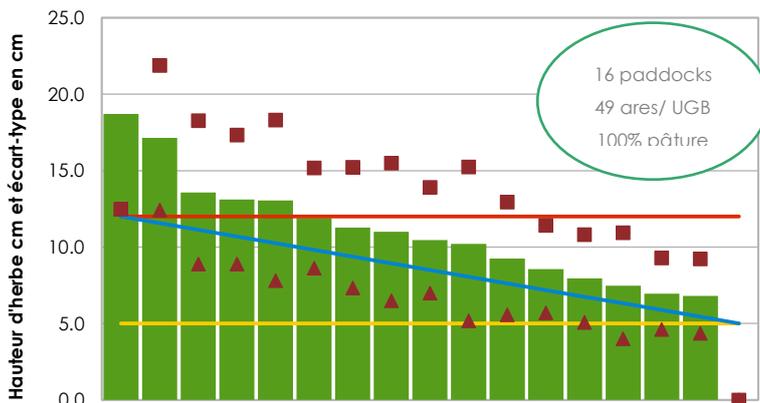
— Hauteur d'herbe mini (5 cm au printemps et 7 cm en été)  
 — Objectif de hauteur par paddock en cm  
 ■ ▲ Hauteur moyenne du paddock + ou - écart-type



En 2018, une baisse de l'effectif bovins et la mise en place de paddocks à la journée permettent d'augmenter sensiblement ce taux (+ 65 % en mai et + 68 % en juillet). Les premières PFV de pâturage précoce intègrent la sole de printemps (4 ha divisés en 5 paddocks). En mai, on remarque sur le profil, que l'exploitation était dépassée par l'herbe et que du débrayage a pu se faire. 4 paddocks ont pu être fauchés pour faire du foin (2.5 T MS / ha). En juillet, le profil correspond aux objectifs. Un léger manque d'herbe commence à se faire sentir, la complémentation a été ajustée.

En 2019, le taux de pâture a baissé en mai : la saison de pâturage intégral a été retardée à cause du dernier stock d'ensilage d'herbe à terminer (il en restait trop peu pour refermer le silo dans de bonnes conditions). Une PFV mixte sole d'été, remplace une vieille PT (7.9 ha pour 9 paddocks). Elle est conduite en pâturage dès le printemps. Il n'y a plus d'ensilage (ni maïs, ni herbe) dans la ration à partir du 28/05, et du foin en complément est introduit dès le 25/06, à cause de l'intense canicule de la fin du mois de juin. A partir du 2 juillet, les animaux cessent le pâturage de nuit, afin de préserver au mieux les prairies. Cependant, on voit sur le profil, que les hauteurs sont en deçà de l'objectif pour la plupart des parcelles et que les hauteurs de sortie sont inférieures à 5 cm. C'est une alerte, la pousse de l'herbe est insuffisante pour nourrir le troupeau à ce niveau et du surpâturage est en train de se produire.

Profil de Pâturage - mai 2020



En 2020, le nombre de paddocks a diminué, mais la surface / UGB a un peu augmenté. On voit que la pousse a été bien plus importante et a permis une ration 100 % pâture du 22/04 au 29/05.

En été, la sole est restée identique à celle du printemps dans le but d'effectuer des 2ndes coupes. Une absence de précipitations à partir du 12 juin a entraîné un arrêt de la pousse de l'herbe. Au 20 juillet, les vaches pâturaient encore sur la PFV mixte sole d'été. C'est cette parcelle qui a résisté le plus longtemps. L'allongement du temps de

retour jusqu'à 35 jours en plein été, grâce à l'intégration des parcelles de fauches, a toutefois permis de maintenir le pâturage tout l'été (part pâturée à 25 %).

## Le pâturage de nuit

Il a été mis en place en 2018. Au départ, des parcelles proches des bâtiments étaient dédiées à cette utilisation. Ces prairies permanentes, au couvert dense, étaient pâturées pendant 2 à 4 nuits.

En 2019, les vaches changeaient de paddocks après la traite du soir et y passaient la nuit, puis la journée suivante, la durée de pâturage le soir et la nuit étant plus longue que la journée.

La décision du pâturage de nuit est prise quand la pleine pousse commence à s'amorcer. Il prend fin quand la pousse ne permet plus le pâturage intégral.

## Le pâturage intégral

Le dimensionnement de la sole de printemps est calculé pour permettre 100 % d'herbe pâturée dès que la pousse de l'herbe le permet (entre 40 et 45 ares / UGB). Le pâturage intégral permet depuis 3 années, la production maximale de lait / VL (22 litres en 2020).

	2019	2020
<b>Nombre de jours de pâturage intégral</b>	27	38
<b>Période</b>	29/05 au 24/06	22/04 au 29/05
<b>Litrage moyen produit sur la période (L/VL/jour)</b>	16	19
<b>Litrage maximum produit sur la période (L/VL/Jour)</b>	18.4	21.8

## Le topping



Cette pratique consiste à faucher la parcelle à 7 cm avant le passage des animaux. Elle permet d'augmenter l'ingestion, en particulier quand la végétation est en train de monter.

Elle est pratiquée sur l'exploitation depuis 2019, sur le tour le plus poussant, quand la parcelle ne peut pas être débrayée pour faire du stock. Sébastien estime que les vaches ingèrent 90 % de ce qui a été fauché.

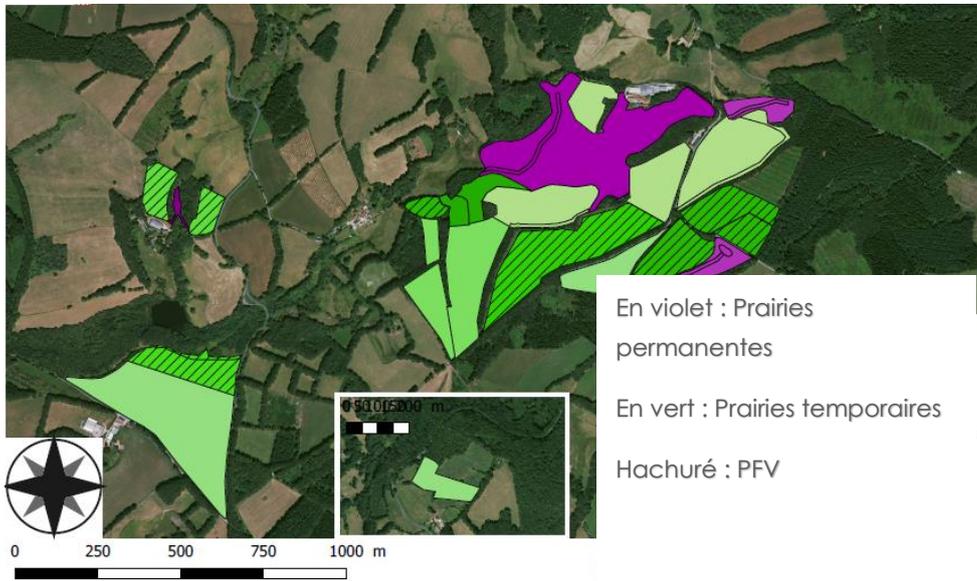
Les avantages sont pour lui de faire consommer aux animaux de l'herbe qui aurait été perdue et de permettre à la parcelle de repartir correctement au tour suivant.

## Les conséquences de cette évolution de système

La mise en place du pâturage tournant a permis :

- D'augmenter fortement la part d'herbe pâturée et la production / vache au printemps,
- D'améliorer l'état des prairies (certaines prairies vieillissantes se sont améliorées : retour du trèfle blanc, baisse des rumex, meilleure productivité),
- De garder des prairies « vertes » qui redémarrent vite à la première pluie,
- De diminuer fortement le travail d'astreinte au printemps, ce qui laisse du temps et le matériel disponible, pour faire les foins dans les meilleures conditions possibles,
- De diminuer la mécanisation liée à l'affouragement des animaux (arrêt d'utilisation de la mélangeuse : au moins 400 heures de tracteur économisées / an).

## Zoom sur les PFV sur l'exploitation



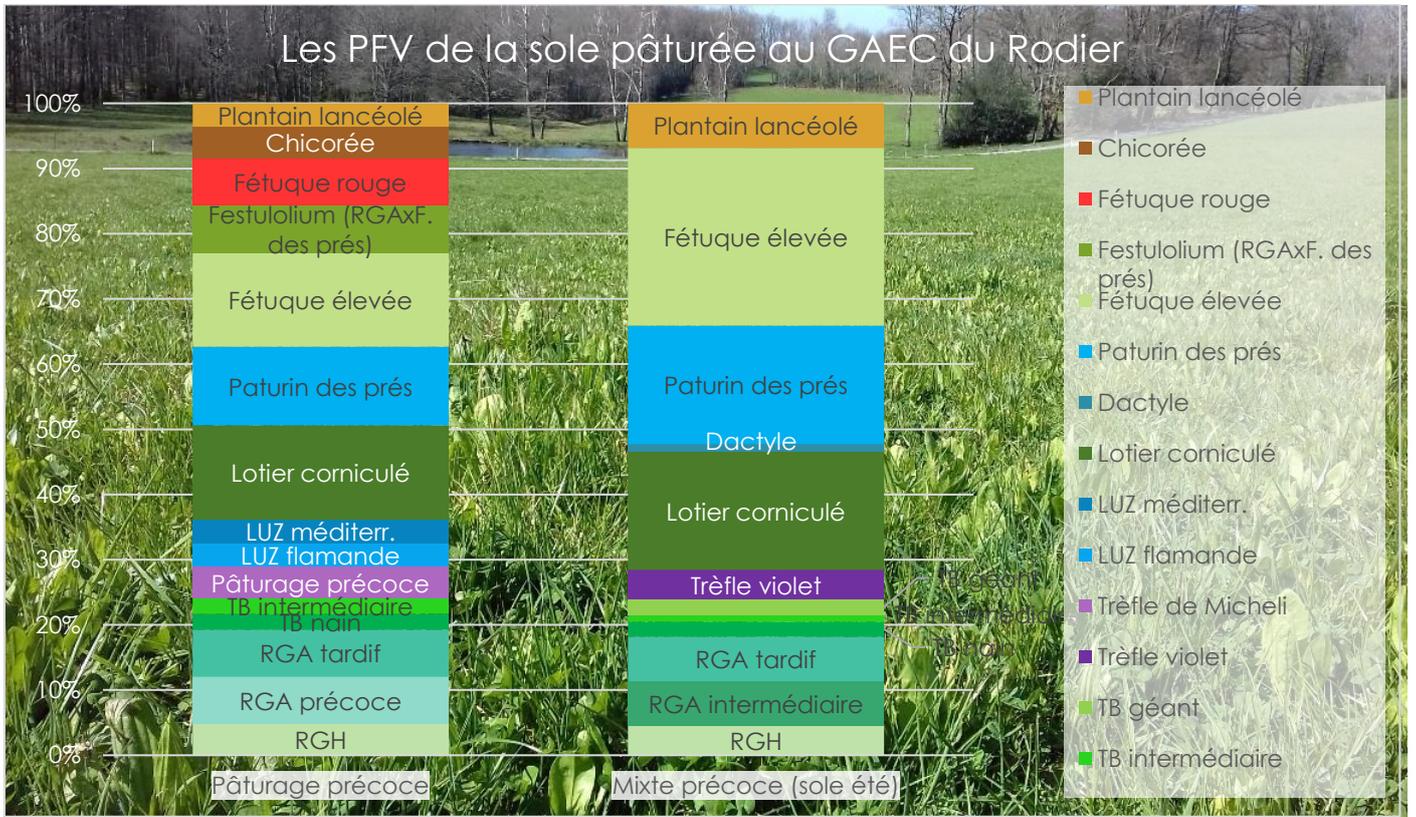
Les premières parcelles mises en place ont été des parcelles de fauche : fauche précoce en 2016 sur 1 ha et fauche intermédiaire sur 2.4 ha en 2017.

Les parcelles de pâture ont suivi sur 2017 et 2019.

En 2019, les PFV représentaient 46 % de la SFP.

D'autres parcelles vont être implantées en 2020 et 2021 en pâture précoce, mixte sole d'été et fauche précoce.

### Les PFV de la sole de pâture



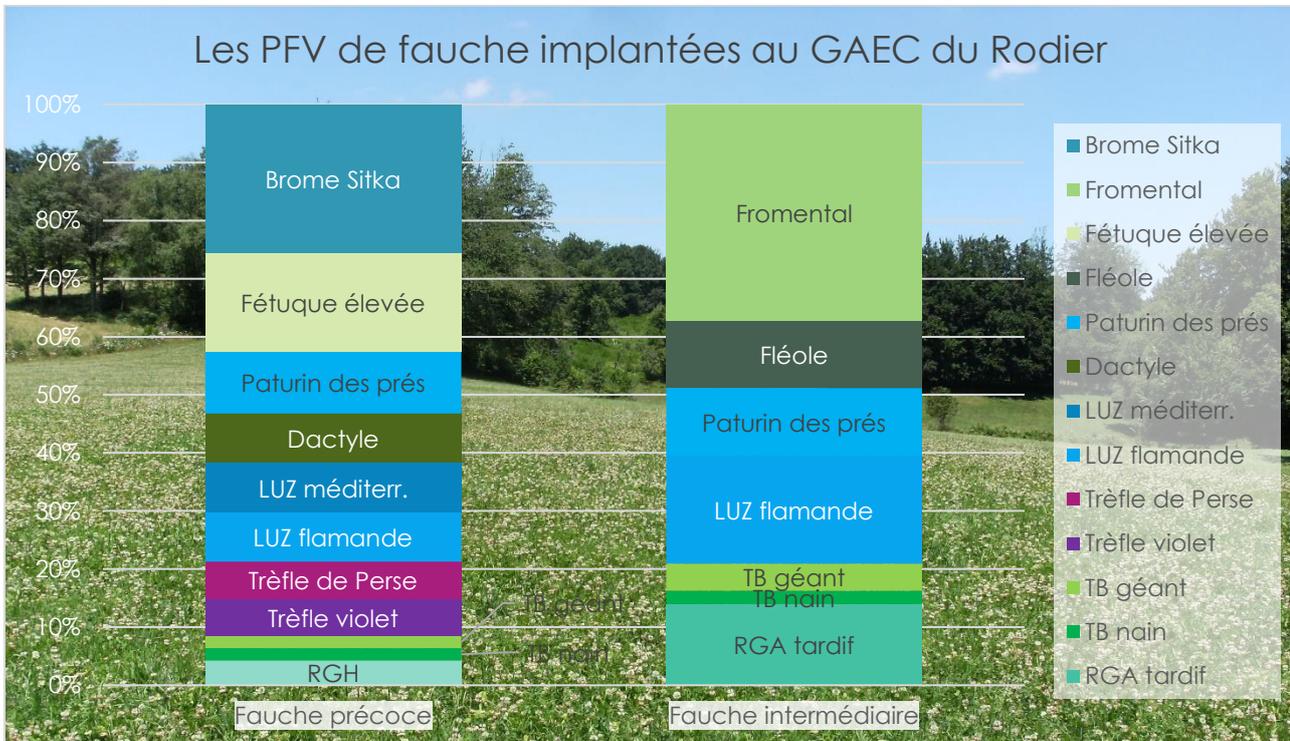
**Améliorations apportées par leur intégration dans la sole de pâture**

Parcelles de pâture précoce	Parcelles Mixte précoce (sole d'été)
Pâturage précoce de bonne valeur	Meilleure résistance à la chaleur et au sec
Repousses abondantes et rapides	Valorisation rapide de la pluie
Résistance améliorée à la sécheresse	

**Les questions qui se posent**

Parcelles de pâture précoce	Parcelle Mixte précoce (sole d'été)
La pérennité face aux sécheresses à répétition (disparition de certaines espèces ?)	Comportement du plantain pour faire du foin ?
Possibilité de faire des sursemis dans un couvert conçu pour être dense ?	

**Les PFV de la sole de fauche**



### Améliorations apportées par leur intégration dans la sole de fauche

Fauche précoce	Fauche intermédiaire
Foin de bonne qualité	Bonne productivité en 1 <sup>ère</sup> coupe au stade optimum  Bonne pérennité pour l'instant (4 <sup>ème</sup> année d'exploitation)

### Les difficultés rencontrées

Fauche précoce	Fauche intermédiaire
Mauvaise installation du brome, nouvelle tentative sur une autre parcelle en 2020	Installation longue  Absence de 2 <sup>nd</sup> e coupe, mais pâturage de fin d'été / automne

## Les implantations de PFV à venir et les problématiques qui restent à résoudre

De nouvelles parcelles de fauche précoce et mixte précoce seront implantées à l'automne 2020.

Une parcelle de PFV pâture précoce sera implantée au printemps 2021, après un couvert de moutarde semé dans un chaume en septembre 2020.

Un travail doit être fait pour trouver les itinéraires techniques permettant la meilleure installation des PFV.